Châble

'Synthétiser un espace est un art, le rendre lisible par sa mise en scène, quel soit théâtrale, fonctionnelle et attractive, en s'inspirant de son histoire, son territoire, sa culture, sa vie social et ses habitudes.'

PROJET PLACE DU MARCHÉ DE AIGLE

La proposition de transformation de la place se base sur la récupération de l'identité de celle-ci comme centre de la ville, comme point principal de rencontres des aiglon(ne)s. Un espace d'appropriation pour ses habitant(e)s, de réflexion conjointe avec le passé, le présent et le futur de la ville.
La place se situe en un point stratégique et spécial de la ville, avec un fort dialogue visuel avec le paysage alpin, patrimonial et viticole, qui est un miroir identitaire des citoye(ne)s.

FORME EXISTANTE

La forme de la place rappelle les éléments historiques disparus (hôtel de justice, les platanes, le canal) et résulte d'une accumulation de couches historiques hétérogènes (ancien et nouvel hôtel de ville, la tour, etc.)
La proposition est de redéfinir les limites physiques et visuelles de la place, à partir de trois échelles distinctes
- Proximité 1 : La place du marché et son entourage urbain (la prolongation de l'espace piéton de la Rue Farrel, le visuel vers le château, l'avenue Chevron et rue du Collège-axe participant à la vie de la place)
- Proximité 2 : Le paysage viticole (terrasses des vignes - escaliers viticoles - forêts, Châble)
- Proximité 3 : Le territoire (sol calcaire, sol alluvionnaire de la plaine du Rhône - l'ancien lac et les Alpes)

DÉNIVELÉ ACTUEL : DÉPART DU PROJET

Comme résultat de l'accumulation des différentes couches historiques, la place actuelle présente un dénivelé de 2,5 mètres entre la partie supérieure (entrée de l'hôtel de ville) et la partie inférieure de la rue Plantour, fragmentant les différents usages et usagers avec des barrières, des obstacles.
Cette caractéristique est un point de départ du concept : créer une topographie continue, qui met en relation ces différents niveaux et acteurs (éléments architecturaux et usages) de la place. Cette topographie, en même temps, suggère l'idée d'un Châble urbain, comme présenté dans le paysage identitaire Aiglon.
Les acteurs principaux sont les usages culturels (Office du tourisme, l'espace Graffenried, vinothèque, école du cirque, théâtre), les usages commerciaux (restaurants, bars, commerces et terrasses), l'ancien hôtel de ville et les différents points d'eau, les fontaines

DESCRIPTION PLUS DÉTAILLÉE DU CHÂBLE ET LES NOUVEAUX USAGES

Le châble comme espace connecteur et à la fois comme espace d'articulation. Dans celui-ci se succède différents nouveaux espaces-atmosphères : espace polyvalent et fonctionnel (marché, beach volley, terrasse, etc), espaces ludiques et contemplatifs.
Pour récupérer une telle identité, il est nécessaire d'amener à nouveau la fonction de marché, comme un nouvel usage de la place. Nous proposons cette vision d'usages de la place : Un espace plat et polyvalent, un espace de pique-nique accompagné d'arbres fruitiers et une fontaine à boire, un espace avec des gradins où l'on peut s'asseoir durant les pauses de midi ou pour un événement culturel, un espace réservé et ombragé pour des terrasses de bars et restaurants, notamment devant la tour, élément symbolique et identitaire de la place, un espace dédié à la culture potagère communautaire, de loisirs et un nouveau pôle modal d'arrêts de bus, comme une nouvelle porte de la place du marché, qui se situe au centre de cet axe Nord-Sud.

MOBILITÉ RÉDUITE

Transports individuels motorisés (TIM)
- Avenue Chevron (RC) : réduction du gabarit de chaussée (largeur de 6.20 m), limitation en zone 30 km/h, rétrécissement ponctuel de chaussée (largeur de 4.05 m), revêtement en enrobé bitumineux et en béton lavé ou désactivé
- Rue Plantour : rue à sens unique en zone de rencontre (largeur de 3 m) en béton lavé ou désactivé, et bidirectionnelle en zone 30 (largeur de 4.60 m) en enrobé bitumineux.
Mobilité douce (MD) – Secteur de la place du marché
- Itinéraire MD (châble urbain) avec une largeur de 3 m, une pente maximale de 6 %.
Mobilité douce (MD) - Secteur le long de l'Avenue Chevron (RC)
- Cyclistes : pistes cyclables (2 m) de part et d'autre de la chaussée. « Placette » pour la zone de l'abribus => circulation cyclable à l'arrière des équipements de l'arrêt de bus.
- Piétons : trottoirs. Les piétons, en zone 30, sont non prioritaires, mais peuvent traverser n'importe où. Passages pour piétons supprimés sur l'avenue Chevron, mais conservés et/ou adaptés en fonction des géométries routières sur les autres routes.
- Personnes à mobilité réduite (PMR) : aide à la traversée au sud des arrêts de bus.
Transports publics : arrêts de bus sur chaussée, l'un en face de l'autre, équipements selon la LHand (bordures hautes de +22 cm), peuvent être assimilés à une placette.
Stationnement
- Voitures : 4 cases de stationnement longitudinales courte durée prévues le long de la rue Plantour.
- Livraison : 3 cases de stationnement pour la livraison.
- Cyclistes : stationnement vélo prévu à 4 emplacements.

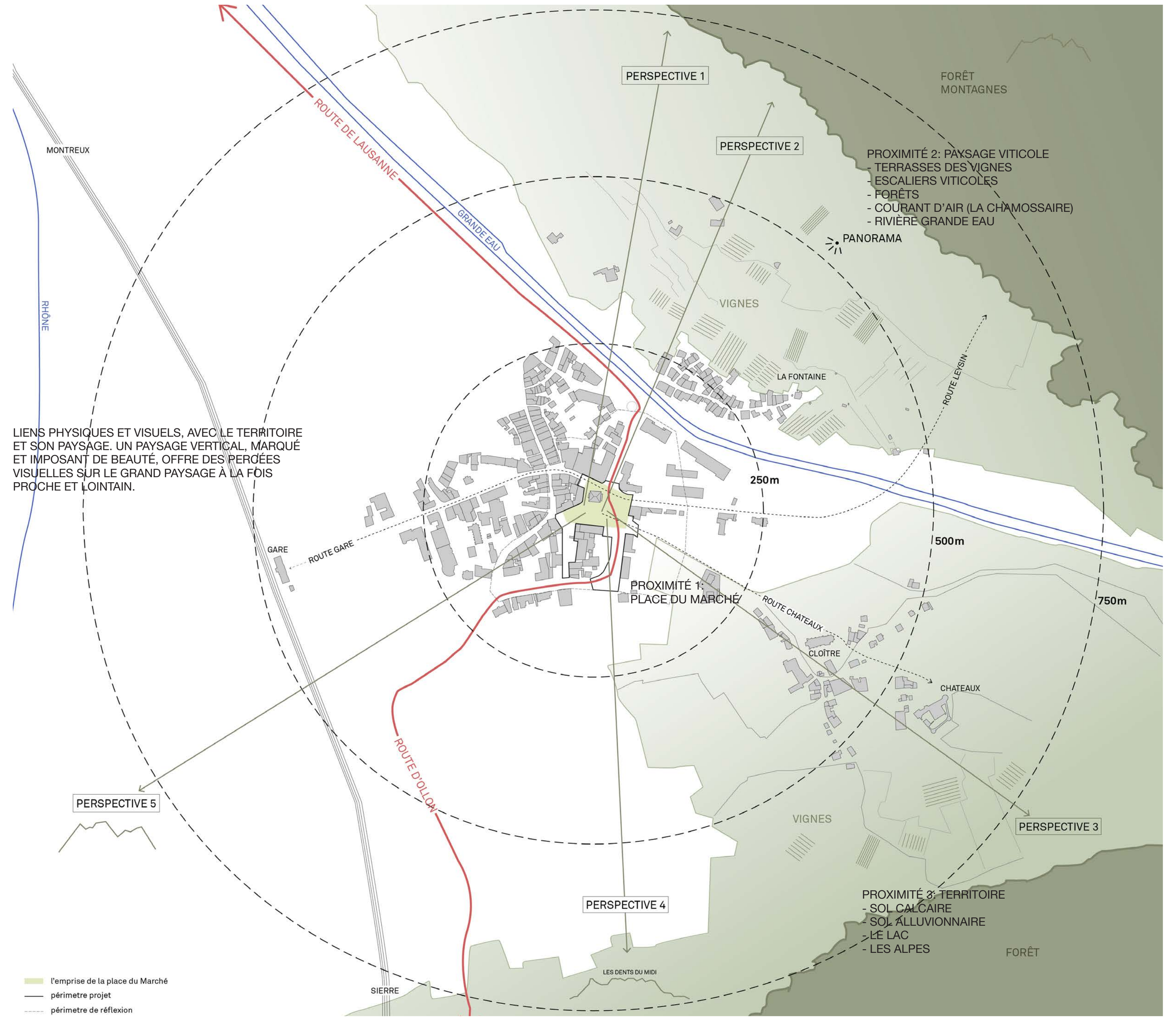

PARTICIPATION

PROCESSUS D'EXPLORATION DANS LA PLACE

- perception partagée de l'espace vécu
- l'utilisation directe du site permet une compréhension rapide des enjeux et facilite l'expression du point de vue de chacun·e

L'ensemble des participant·e·s et concepteur·rice·s sont allés sur site pour interagir avec l'espace par un jeu de mouvement et des corps.
Tous ensemble, nous avons créé des lignes avec nos corps, des diagonales entre les coins et des cercles au sein des espaces vides.
Cet exercice nous a permis de comprendre les relations, obstacles, et mesures et d'avoir une expérience réelle des limites de la place et des espaces à habiter.

Images processus d'exploration dans la place

WORKSHOPS CO-CONCEPTION ET FORMALISATION

Le samedi, le temps est dédié à la co-conception, en groupe mixte et non. Dessins, maquettes et références servent de supports d'échanges et évoluent tout au long de la journée.
A partir des expériences vécues de chacun-es se forme un répertoire de pistes à suivre et à éviter. Un langage partagé se met en place.

L'apport des habitants
- Connaissance du lieu au quotidien, témoignages : Les anecdotes pour raconter comment la place est vécue actuellement. Les habitants comme experts d'usage.
- Place du Marché actuelle : Vide, non attractive.
- Impressions sur la façade de l'Hôtel de Ville : Imposante, intimidante.
- Les lieux de confort et d'inconfort concrets : Vent, froid, soleil, dénivelés, etc.
- Usages, envies et besoins selon les âges : activités pour les jeunes, accessibilité, fluidité et nature pour les plus âgés.
- Apport de différentes esthétiques et compréhensions de l'espace public.

La réaction des concepteurs :
- Topographie unie et continue, différentes ambiances (jeu, eau, jardin, terrasses, etc.)
- Place modulable avec partie principale plane.
- Végétation pour pallier aux inconforts.
- Dimension artistique pour créer l'attraction.

Bilan
- Positif pour les concepteurs : Co-conception, dialogue avec les habitants.
- Positif pour la commune, les habitants deviennent les ambassadeurs du projet.
- Négatif: Le temps pris pour cette démarche nous a ralenti dans la conception.

Images workshops co-conception et formalisation dans l'atelier

VISION - FUTUR PROCESSUS

Percevoir l'importance de la communication et de la manière d'amener un processus de création d'un environnement urbain, pour et par les citoyen(ne)s. Donner la possibilité d'un projet inclusif, de la co-création d'un projet à sa gestion, en passant par sa construction.
S'ouvrir à une possible collaboration et partenariat d'acteurs public-privé permettant à des entreprises, des associations, des fondations, des clubs, des écoles, etc. de facilités le process de création et d'adaptation de la place du Marché.

- reference Luchtsingel pedestrian bridge, ZUS. Rotterdam
- reference Initiative Opzoomeren, Rotterdam

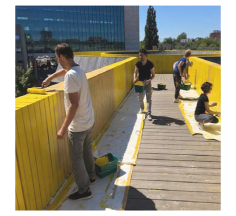

Images vision - futur processus

PLAN SITUATION 1:250

PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE 1:100

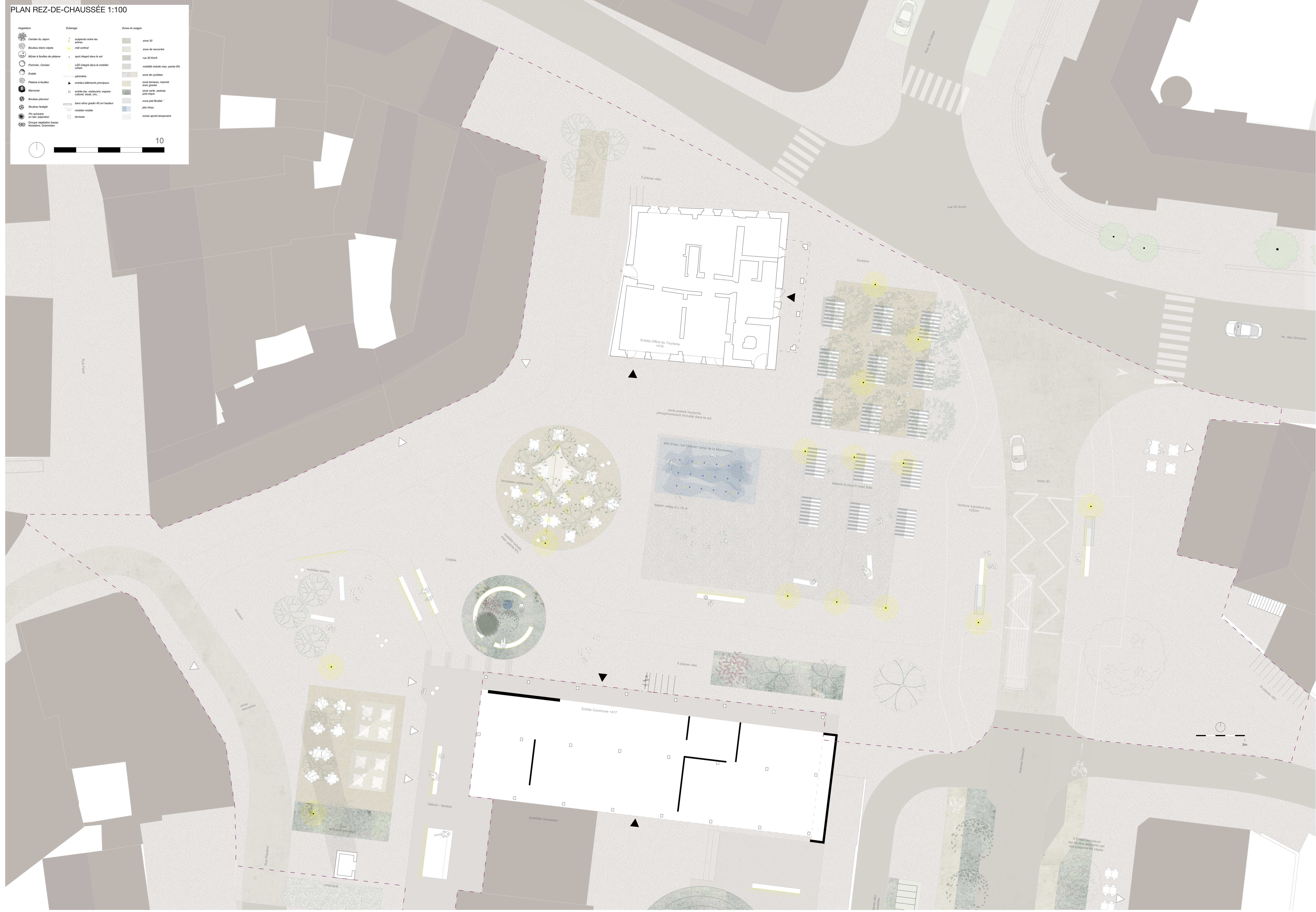

Commune d'Aigle - Aménagement de la place du marché - MEP - AIGLE /// Les artisan.nes du réaménagement de la place du marché /// Equipe Atelier Point de Vue - Septembre 2021

narrative du projet

Mûrier

Matérialité

Tout le périmètre de la place – béton constitué de fragments de pierre naturelle, lissé (sorte de « terrazzo »)
Zone terrasse (sous les arbres) et marché – revêtement perméable et drainant, type gravier
Zone verte, assise et zone de pique-nique : végétation, type plantes pionnières
Zone de circulation routière – secteur de la place du Marché (et arrêt de bus) : béton déshydraté
Zone de circulation routière – hors du secteur de la place du marché : enrobé bitumineux

Montant des travaux, yc démolitions et installation de chantier, sans réserve: ~2’470’000.-
- Divers et imprévus (13 %) : ~292’500.-
- Chantier participatif (réserve de 5%) : ~ 112’500.- -
Honoraires (15 % de 2’450’000.-) : 367’500.-

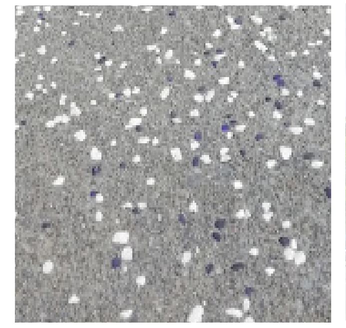
Beton et gravier incrusté type terrazzo - zone 30

Erable

Verticalité des Bouleau fastigiés devant Hôtel de Ville

Beton et gravier incrusté type terrazzo (rose) - majorité place

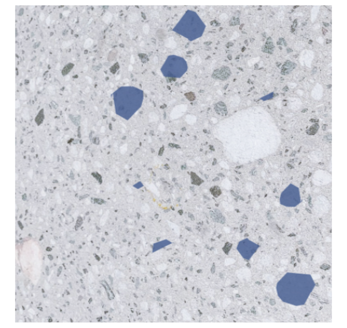
Beton et gravier incrusté type terrazzo (bleu)- centre place

Végétation

Différentes strates seront utilisées, du Platane au Marronnier en plateau, du Mûrier et de l’Erable prolongeant l’alignement de la rue du Collège à l’avenue Chevron, des Bouleaux de différentes silhouettes pour des mises en scènes spécifiques, des pins « pépinière » et la magie printanière qui fleurit la rue Plantour avec ces Cerisiers du Japon. Sans oublier le végétal productif, comme les fruitiers et le potager communautaire du jardin square. La strate basse, tels que le noisetier et les plantes pionnières, accompagneront les glariers, aux pieds des arbres et aux différents espaces récupérateur des eaux pluviales, servant ainsi à une qualité, de la flore et de la faune, plus durable des espaces en ville.
La plupart des arbres seront coupés ou déplacés comme le Ginkgo vers l’avenue des Glariers.

Maille de platanes, une marque historique

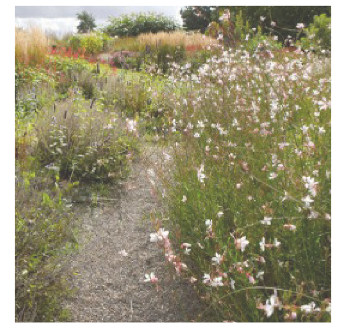
Biodiversité, plantes vivaces et pionnières avec gravier

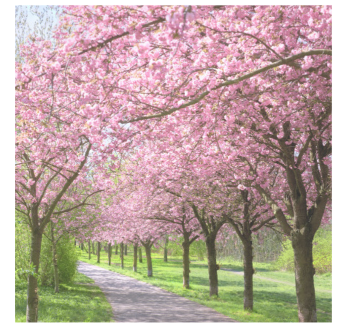
Spectacle printanier du cerisier

Erable, intérêt automnal

Bouleau cepée attrait hivernal

Gravier rond local, teintes différentes

Eclairage

L’usage nocturne, juste essentiel de la place du marché, se décline en fonction des atmosphères recherchées et des événements ponctuels ou annuels. La lumière peut être sécurisante, indicative et artistique.
La nuit, les terrasses paysagères s’endorment avec leurs habitants, sans lumière. Seule la place centrale bénéficie d’un éclairage depuis des mâts qui peuvent également servir pour la suspension de voiles tendues, temporaires ou permanentes.
Seuls les trottoirs et arrêts de bus s’éclairent, grâce à un balisage nocturne.
La tour se transforme en lanterne comme un signal identitaire.
Les zones d’eaux, créent des jeux poétiques nocturnes comme des planctons bioluminescent et la voie lactée… l’ancien lac de Aigle qui sintille…

platanes et éclairage doux

Mât d’eclairage pour les atmosphères evénementielles

Eclairage intégré dans les sol pour les espaces avec eau

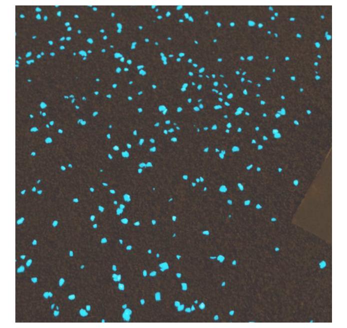
Poesie nocturne phosphorescent incrusté au sol

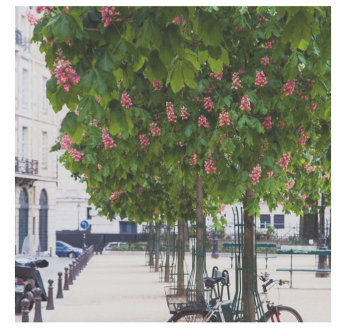
Marronier

Bouleau cepée acompagnant fontaine

Entretien, Permeabilité du sol et plantation arbres

Utiliser des revêtements identitaires simples, perméables et locaux, partout où c’est possible. Un jardin square avec son potager communautaire et les glariers végétales se verdissent. De même, les stationnements peuvent avoir du gravier gazon. Les arbres sont plantés en pleine terre, sauf « la pépinière » de Pins. Les terrasses paysagère se végétalisent. D’autres terrasses privilégient le gravier, perméable et locale. L’ambiance forestière du Châble s’invite jusqu’à la place, lieu de rencontres urbaines intergénérationnelles.
Un entretien différencié est mis en place suivant les usages et les revêtements, entre les ilots urbains paysagers, les axes de mobilité et les atmosphères à usages événementielles. Une collaboration, notamment avec le jardin square, est proposée par la responsabilité des usagers des potagers communautaires.

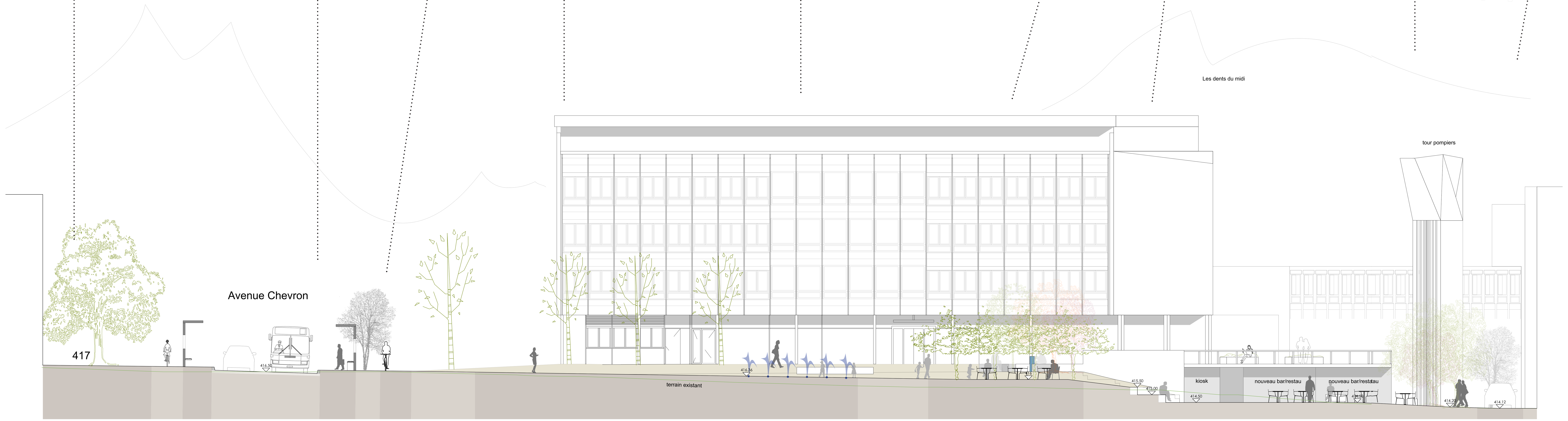

SECTION A 1:75

SECTION B 1:75

Conclusion

‘un projet où se mêlent les arts créatifs pour une urbanité de qualité, au profit d’espaces et d’atmosphères distincts et lisibles pour une bonne appropriation des usagers de toutes générations et individus confondus. L’art du paysage comme vecteur d’un projet, en l’amenant sur la Place du Marché. Un paysage vivant et en constant mouvement, qui amène cette scénographie sur la place. Châble se veut être un projet inclusif, écologique, durable et socialement inscrit dans son territoire. Les pieds bien ancrés sur ce sol vivant, en mouvement et vous faire lever les yeux au ciel…’

Lignes section dans le plan

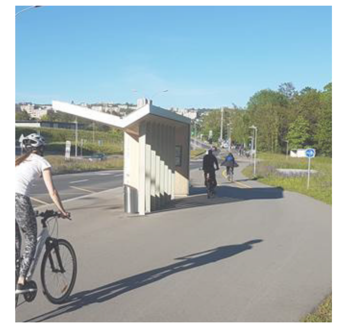
Abribus

Séparation piste cyclable et place

Jardin communautaire derrière l’Hôtel de Ville

Sports

Jets d’eau

L’eau

L’eau comme élément et matérialité vivante, indispensable, qui laisse des traces dans la géographie, la culture et la composition d’un sol, offre un intérêt particulier dans ses modes de gestion. Collaborer avec cet élément naturel afin d’en faire un vecteur de projet en révélant son histoire, ses différents usages, alimentaire, jeux ou miroirs d’une place, d’un bâtiment ancien ou moderne, à l’image de la commune, permettant à la fois d’arroser la végétation et d’infiltrer l’eau dans les sols. Elément vivant et malmené dans beaucoup de vision urbanistique, la perméabilité des sols et la récupération d’eau de pluie est un vecteur du projet.
Mobilier

Le Mobilier, par exemple d’assises, viendra naturellement se créer dans la topographie de la place ou s’approcher pour dialoguer autour et sous des arbres. Des bancs viendront accompagner les promeneurs de l’Avenue Chevron, tout comme au jardin square et le balcon bélvédère vers la tour. Des propositions de mobiliers polyvalents et mobiles sont possibles pour crées des atmosphères particulières suivant les usages temporelles ou à l’années.

Terrasses sous les platanes

Gradins

La Tour – Proposition artistique

La tour des pompiers a eu un rôle utilitaire (séchage des lances de pompiers), puis nul, depuis qu’elle n’est plus utilisée à cet effet. Elle est pourtant un point fort, visible depuis pratiquement toute la place et au-delà.
Etant le point haut de la place, elle est le catalyseur de l’idée « d’amener le paysage dans la place » artistiquement parlant. Amener les plus beaux sommets au centre de la place par un jeu de réflexions via des miroirs / surfaces réfléchissantes. Les miroirs sont disposés en facettes rappelant de manière stylisées les sommets alpins.
La tour devient « le signal », comme un phare, de l’emplacement de la place, un point d’attraction visible loin à la ronde.
L’eau qui s’en échappe, coulant en permanence par un système en circuit ferme, tout en faisant un clin d’œil aux lances des pompiers qui y séchaient jadis, symbolise la fonte des glaces et envoie un message fort, écologiquement parlant, de l’époque de réchauffement climatique dans laquelle nous vivons.

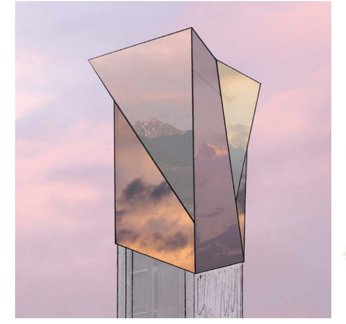
Proposition artistique

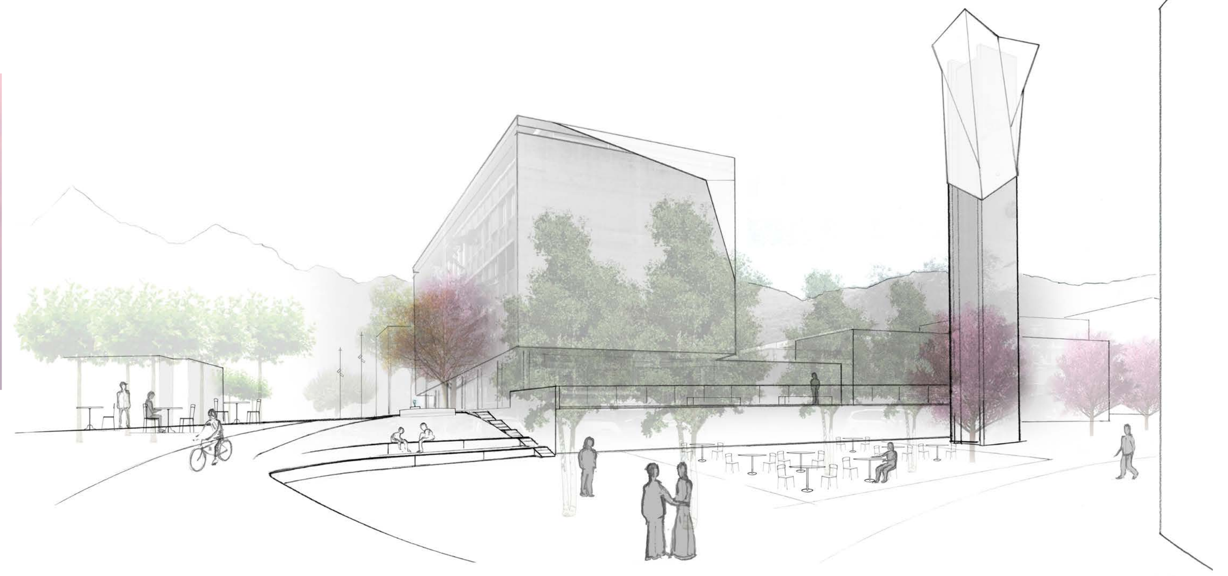

Toile

Marché Noël

Marché

Commune d’Aigle - Aménagement de la place du marché - MEP - AIGLE /// Les artisan.nes du réaménagement de la place du marché /// Equipe Atelier Point de Vue - Septembre 2021